

N°561

du 24
DECEMBRE
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Suivant le tableau
de bord de novembre

Les recettes de l'Etat en augmentation grâce aux recouvrements du Trésor public

* Encore 6,5 milliards de francs Cfa
pour atteindre les prévisions
budgétaires.

P.3 Pour le renouvellement de l'actuelle Législature

Faure veut un nombre identique d'hommes et de femmes dans les candidatures en 2013

P.7 Fête de la Nativité

Les familles se préparent



Faure Gnassingbé, Président de la République

P.4 En glissement annuel sur les
principaux marchés de Lomé

Hausse généralisée des produits essentiels en novembre

P.3 Prochaines législatives et chronogramme de la CENI

Des indices qui rendent improbable l'officieuse date du 24 mars 2013

* Un budget de près de 9 milliards de francs Cfa
pour élire les nouveaux députés.

P.4 Projet d'extension de l'Aéroport
international Gnassingbé Eyadema

Damipi apprécie l'état d'avancement des travaux



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Pour le renouvellement de l'actuelle Législature

Faure veut un nombre identique d'hommes et de femmes dans les candidatures en 2013

Sylvestre D.

Le président togolais ne se lasse pas de résoudre la marginalisation de la gente féminine. Il n'a pas manqué l'occasion de la présentation des vœux pour évoquer la refondation de la société togolaise qui passe par des actes forts à l'endroit des femmes, majoritaires à 51,4% de la population totale. « Je donnerai des instructions au Gouvernement afin qu'il soumette dans les meilleurs délais un projet de loi à l'Assemblée nationale, instaurant la parité hommes/femmes pour l'accès aux fonctions électives. Naturellement, si la Représentation nationale adhère à notre démarche, après un débat démocratique, nous aurons ainsi un nombre identique d'hommes et de femmes pour les candidatures aux prochaines élections législatives », a lâché Faure Gnassingbé, dans sa réponse au corps diplomatique accrédité au Togo. De quoi pousser les partis politiques à accorder une place éligible aux femmes militantes. Et, surtout, prolonger le rêve d'une mesure de 2007 qui n'avait pas trop pesé dans le positionnement des femmes sur les différentes listes. L'Exécutif avait réduit de 25% le montant du cautionnement pour les candidates en 2007. L'actuelle Assemblée nationale reste toujours écrasée par les hommes.



Faure Gnassingbé, Président de la République

En réalité, ce ne sera que l'accélération d'une idée qui court depuis la période de la ministre Olivia Amédjogbé-Kouévi de la Promotion de la Femme. A l'époque, L'UNION avait eu écho d'un avant-projet de loi pour l'accès aux mandats électoraux, aux fonctions électives et aux nominations au sein des organes et institutions de l'Etat et dans l'administration publique. Un vœu cher aux organisations féminines de la place. Le texte devrait autoriser une représentation équitable minimale pour chacun des deux sexes, à raison d'un tiers (1/3) dans les différents domaines visés. Par exemple, lorsque le scrutin de liste se déroule dans plus d'une circonscription électorale, les têtes de

liste doivent avoir une représentativité minimale par sexe de 1/3 du nombre total des listes présentées par tout parti politique, regroupement de partis politiques ou d'indépendants. Quand le scrutin a lieu dans une circonscription électorale unique, les deux sexes s'alternent sur la liste présentée. A défaut, l'écart entre deux candidats de sexe différent ne peut être supérieur à deux. En aucun cas, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe en position éligible sur chaque liste ne peut être supérieur au tiers du nombre total des sièges ou des postes à pourvoir.

En termes de sanctions, il se murmurait que le parti ou regroupement de partis qui ne

respecte pas la loi perd 50% du financement public des activités des partis politiques et des campagnes électorales. Et l'Exécutif devra présenter un rapport d'application tous les deux ans au Législatif.

Déjà, le conseil des ministres du 19 janvier 2011 adoptait la Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG). En septembre 2006, il a été adopté la « Stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes au Togo ». Sans oublier l'inépuisable Accord politique global (APG) du 20 août 2006, en son point 1.2.11.

Au Togo, dans les instances décisionnelles, la marginalisation de la femme est tout aussi vieille. De 1958 en 2007, sur un ensemble de 855 députés élus au cours des différents scrutins législatifs, seulement 44 femmes contre 811 hommes, soit 5,14% de l'ensemble. Au niveau des maires et des chefs de canton, 11,11% et 0,38% de femmes. Sur 13 postes diplomatiques opérationnels, il n'a été fait appel à une femme ambassadeur qu'une seule fois, entre 1980 et 1982. A la Cour constitutionnelle, une femme en 2007. Dans l'actuel Exécutif, 7 femmes sur 32 ministres. Au niveau du commandement territorial, seulement 2 femmes préfets en 1992.

VERBATIM Par Eric J.

Les législatives se précisent

Le Président de la République, répondant aux diplomates en poste au Togo lors de la cérémonie annuelle de présentation de vœux, a évoqué la question des élections législatives qui se tiendront très prochainement dans notre pays. « Les conditions sont réunies pour avoir des consultations transparentes et en conformité avec les pratiques et standards en cours dans les pays de tradition démocratique » a lancé le chef de l'Etat. Plus rassurant, il affirme que son souhait est de faire de ces élections un vrai rendez-vous démocratique, qui donne la possibilité à chaque citoyen togolais de s'exprimer librement et pleinement.

Dans la même lancée, les membres de la Commission électorale nationale indépendante, Ceni, sont allés visiter les techniciens de supports pour s'assurer du bon fonctionnement des kits de recensement des électeurs. Ces techniciens sont en formation depuis le 17 décembre dernier à la foire Togo 2000. A cet effet, la présidente de la Ceni, Mme Angèle Aguigah, a déclaré : « Cette formation se passe dans le cadre de l'organisation des prochaines élections législatives et municipales. A la CENI, nous avons le devoir de former un certain nombre d'acteurs du processus et nous avons commencé avec les techniciens de supports qui constituent un maillon important du processus. » Son collègue membre M. Adam Extase Akpotsui, président de la sous-commission des opérations électorales, de la formation et de l'informatique à la CENI, l'a appuyée en ces termes : « Ce sont les 120 techniciens de supports qui doivent garantir la qualité de fonctionnement des kits. » Logiquement, avec cette formation des techniciens de support, l'on tend vers le recensement, base de toute élection.

Mieux, la Commission a déjà remis son chronogramme au Premier ministre et qui l'a soumis actuellement à étude par son gouvernement. A partir de l'accord de l'Exécutif, l'on sera fixé sur la date du scrutin et le déclenchement du processus à proprement dit.

Apparemment, les propos tenus par Jean-Pierre Fabre, à savoir : « La CENI n'organisera pas les élections dans les conditions actuelles. Nous allons l'empêcher », n'ébranlent pas encore la détermination du pouvoir de Lomé à aller de l'avant.

En tout état de cause, avec ces quelques développements de l'actualité nationale, il ne fait plus aucun doute que ce sont les législatives qui se précisent.

Prochaines législatives et chronogramme de la CENI

Des indices qui rendent improbable l'officieuse date du 24 mars 2013

* Un budget de près de 9 milliards de francs Cfa pour élire les nouveaux députés.

Le 21 décembre 2012, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) lançait la première formation de 120 techniciens qui auront en charge le bon fonctionnement et la maintenance des kits de recensement. En attendant la vague des formateurs de formateurs et celle des opérateurs de saisie pour l'élaboration des listes et la délivrance de la carte d'électeur numérisée. L'institution d'organisation et de supervision des prochaines élections législatives annonçait courant septembre 2012, au moment de lancer le recrutement des opérateurs de saisie, vouloir mobiliser 4.200 opérateurs de saisie, 120 formateurs, 100 techniciens de maintenance et 25 formateurs. Voilà qui amène à confirmer que la phase préparatoire du scrutin est véritablement lancée, et à considérer avec Faure Gnassingbé que les conditions sont réunies pour que ces scrutins se tiennent, comme ce fut déjà le cas en 2007 et en 2010, dans le calme et la transparence et en conformité avec les pratiques et standards en cours dans les pays de tradition démocratique.

Mais, visiblement, le pouvoir de Lomé veut s'armer de garde-fous avant d'officialiser la proposition de la CENI projetant les opérations de vote sur le 24 mars 2013. Surtout que le chronogramme établi par l'équipe de Angèle Dola Aguigah, présidente de la CENI, est déjà



13 des membres de la CENI

dépassé. A l'analyse, des activités devraient déjà être exécutées pour aboutir à la date du 24 mars. Ce n'est pas le cas. Exemple des Commissions électorales locales indépendantes (CELI) qui devraient être mises en place au plus tard le 29 novembre dernier pour rester le délai légal et probable de 15 jours, de la conception, commande et réception du matériel de sensibilisation pour le recensement électoral à achever le 20 décembre dernier, de la désignation des membres des Comités de listes et cartes (CLC) au plus tard le 4 décembre 2012, suivie de leur nomination et mise en place avant le soir du 6 décembre dernier. Le point d'orgue de cette improbabilité dans la date du 24 mars 2013 reste l'indication de la date du 22 décembre 2012 pour le décret portant ouverture et clôture du recensement électoral. Sans oublier l'autre chapelet d'activités dont les dates sont expirées : spécifications techniques du bulletin unique de vote, définition des critères d'accréditation et accréditation des

observateurs nationaux, production du répertoire des centres de recensement et de vote, développement et réception du logiciel de recensement électoral, formation des membres des CELI sur le processus électoral, etc. Pas d'information qui filtre.

Aux dernières nouvelles, le Gouvernement travaille sur le chronogramme à lui remis depuis le 13 décembre dernier. Il se dit même que le texte du Code électoral refait l'objet d'une attention de l'Autorité et que quelque chose devra être dit dans les jours à venir. En clair, la date du 24 mars ne reste qu'une indication à confirmer ou infirmer. La deuxième option étant la plus certaine.

« Nous avons discuté avec le Premier ministre, du contenu de ce chronogramme, les tâches que nous avons déjà accomplies, celles qui sont en cours et celles qui doivent venir immédiatement, dès la semaine prochaine », soulignait à juste titre Angèle Dola Aguigah. Au rang des tâches accomplies, le règlement intérieur, l'élection du

bureau de la CENI, le chronogramme et les budgets, la mise à niveau des membres de la CENI, la mission de reconnaissance et de géolocalisation des centres de recensement et de vote sur toute l'étendue du territoire.

Il y a deux budgets à réunir aux fins de tout dérouler. Pour sa propre

consommation, la CENI réclame pas mois de 1,478 milliard de francs Cfa, à redistribuer entre le matériel et fournitures, les dépenses d'entretien, les frais de personnel à hauteur de 29%, les assurances, l'eau et électricité, les dépenses de communication, le loyer des bureaux CENI-CELLI, le transport et

les dépenses diverses à concurrence de 35%. Parallèlement, la CENI indique qu'il faudra la bagatelle de 8,914 milliards de francs Cfa pour tenir le scrutin de 2013. L'Etat en a déjà inscrit au budget 2013 la somme de 5 milliards de francs Cfa. Le gap est à financer par les bailleurs de fonds.

Suivant le tableau de bord de novembre

Les recettes de l'Etat en augmentation grâce aux recouvrements du Trésor public

* Encore 6,5 milliards de francs Cfa pour atteindre les prévisions budgétaires.

Pour le compte de l'année 2012, la loi de finances devrait être renflouée par les recettes propres du Togo à hauteur de 340,5 milliards de francs Cfa. Au onzième mois, les chiffres officiels indiquent que 334,0 milliards de francs Cfa sont collectés depuis le mois de janvier, soit la somme des 134,8 milliards de francs Cfa des Impôts, des 161,2 milliards de francs Cfa des Douanes et des 38,0 milliards de francs Cfa du Trésor. Sur la base de ces recouvrements, le Trésor a déjà dépassé son plafond du milliard de francs Cfa, tandis que les Impôts l'ont fait de 2,1 milliards de francs Cfa. Reste donc 6,5 milliards pour accrocher les prévisions initiales.

Pour le seul mois de novembre 2012, la centralisation des montants

déclarés par les régies financières aboutit à des recouvrements de 10,8 milliards de francs Cfa pour les Impôts, de 15,2 milliards de francs Cfa pour les Douanes et de 8,5 milliards de francs Cfa pour le Trésor public. Soit un total mensuel de 34,5 milliards de francs Cfa. On peut donc constater une baisse au niveau des Impôts et une hausse aux Douanes et au Trésor, en comparant les montants d'octobre. Car, au dixième mois de l'année budgétaire, les Impôts faisaient 12,4 milliards de francs Cfa, les Douanes 14,5 milliards de francs Cfa et le Trésor public 1,7 milliard de francs Cfa. D'où le cumul mensuel en recettes de 28,6 milliards de francs Cfa. Pour rappel, en septembre, les recouvrements publics

s'établissaient à 26,1 milliards de francs Cfa (11,3 milliards de francs Cfa en Impôts, 13,7 milliards de francs Cfa en Douanes et 1 milliard de francs Cfa en Trésor public).

Toujours, pour le compte du mois de novembre, l'Etat a dû payer un total de 30,85 milliards de francs Cfa, répartis en 10,06 milliards de francs Cfa de salaires et traitement, en 9,74 milliards de francs Cfa de biens et services, en 4,22 milliards de francs Cfa de subventions et transferts, en 0,64 milliard de francs Cfa de dépenses d'investissement, en 0,58 milliard de francs Cfa d'intérêts sur la dette intérieure et extérieure, en 7,30 milliards de francs Cfa d'amortissement de la dette intérieure et extérieure.

En glissement annuel sur les principaux marchés de Lomé Hausse généralisée des produits essentiels en novembre

Jean Afolabi

Le chinchard (akpala) fumé a été livré à 2137 francs Cfa le kilogramme en novembre sur les principaux marchés de la capitale. Un an plus tôt, en novembre 2011, le kilogramme était cédé à 1880 francs. La tomate fraîche locale ou «aklikonvi» a été pesée au kilogramme à 507 francs, contre 432 francs il y a un an. Chez les bouchers, la viande de bœuf fraîche avec os a été cédée à 2133 francs le kilo, contre 2000 francs en novembre 2011. Le litre de l'huile rouge de palme ou zomi a été



mesurée à 877 francs. A la même période de novembre 2011, les commerçants l'avaient laissée à 817 francs... La farine de manioc ou «gari» s'est mesurée en novembre à 362 francs le kilogramme. Douze mois plus tôt, à la même période, elle était à 250 francs, pour ne citer que ces produits. Ces chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale démontrent à suffisance qu'en variation annuelle, il s'est opéré une

hausse générale sur les produits essentiels sur les principaux marchés de Lomé. On en est encore à chercher les raisons, si ce n'est les effets de la cherté de la vie.

L'inquiétude vient notamment du chinchard fumé. Il a fini par franchir la barre des 2000 francs, pour se livrer à 2137 francs en novembre. Depuis huit mois, pour ce que L'UNION détient comme information, il tournait autour de 1900 francs le kilogramme. Pendant que son congélateur s'est livré à 1386 francs en novembre, les explications des bonnes dames tendent à justifier le prix du fumé par le passage au

founeau ou sur la grille, avec tout le bois de chauffe ou les coupeaux de bois et les sciures qui y vont avec. Et l'électricité pour congeler ? L'autre anomalie est la tomate fraîche locale, décidément instable cette année. En janvier, la mesure coûtait aux ménages 461 francs. Elle a pris une ascension pour franchir le kilogramme à 1000 en mai. Tous les ménages s'en sont plaints. Puis la tomate locale amorce une chute de plus 700 francs pour un

kilogramme à 314 francs en septembre. Là, à 507 francs le kilo en novembre, si elle n'a pas repris l'autre chemin, cela doit être quelque chose du genre.

A petits coups, très discrètement, la viande de bœuf avec os impose son prix. Le kilogramme a tout fait pour franchir 2000 avant le début de l'année. Depuis, plus de retour en arrière, quels que soient les os ! Elle est restée à 2000 francs pendant cinq mois, puis gagne 54 francs en juin, et grappille quelques autres francs les mois qui ont suivi. En novembre, la pesée s'est livrée à 2133 francs sur les marchés de Lomé. D'ordinaire très docile en matière de prix, le mil devient un autre cas. L'année a débuté avec le kilogramme à 291 francs à Lomé. En juin, on est arrivé à 315 francs. En novembre, le kilogramme a été cédé à 425 francs, contre 294 francs la même période l'année dernière.

Il semble que le haricot blanc veut revenir à de meilleurs prix. Son kilogramme a débuté l'année à 444 francs. Comme aux enchères, il s'est retrouvé à 508 francs en avril, puis 748 francs en juin. Le pic est atteint en octobre à 822 francs le kilogramme. Le mois suivant, voilà qu'il est livré à 572 francs. Que doit-on penser ? Dans tout cela, il y a un produit qui s'est imposé comme un moratoire : l'huile rouge de palme ou «zomi». Le litre a commencé l'année à 817 francs. En novembre, au bout de onze mois, son prix le plus élevé a été de 877 francs le litre. Même comportement chez la végétale locale industrielle. Son litre n'a guère franchi les 850 francs depuis janvier.

Projet d'extension de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma Damipi apprécie l'état d'avancement des travaux

Lancés officiellement le 26 décembre 2011 par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, les travaux du projet d'aménagement et d'extension de l'aéroport international Gal. Gnassingbé Eyadéma de Lomé, se déroulent normalement. Selon les autorités du secteur du transport et de la navigation aérienne au Togo, l'objectif du projet étant de faire face aux sollicitations des transporteurs

efficacement l'arrivée de nouvelles compagnies qui ont choisi de desservir le Togo vu son climat de paix et son environnement prospère pour les affaires commerciales et économiques.

Le projet prévoit la construction d'un nouvel aéroport de 21.000 m² comprenant deux niveaux. Conformément aux termes de référence, le bâtiment devra être de catégorie C selon les critères

Le secteur fret sera aussi réhabilité et agrandi pour assurer un traitement d'environ 50.000 tonnes par an contre 10.000 actuellement. L'hôtel de l'aéroport quant à lui sera à proximité de l'aérogare pour accueillir les passagers en transit ou ceux qui viennent à Lomé pour tourisme ou pour affaires. Il aura une capacité d'une centaine de chambres et 6 suites avec piscine tennis, restaurants, salles de conférence et un Spa.

L'ambition est noble et est inscrite dans l'esprit de la compagnie aérienne Asky, qui à elle seule, a boosté l'activité aéroportuaire de Lomé avec la croissance du flux de passagers.

Le Col Latta Gnama, représentant le maître d'ouvrage, relève néanmoins quelques problèmes en instances qui concernent : l'admission temporaire des matériels et engins de chantier, la lenteur dans le traitement des demandes d'exonération par les services des douanes et impôts, un avenant relatif à l'exonération du gaz-oil en attente pour signature au ministère des Finances.

Pour le ministre Damipi, ce chantier qu'il qualifie de "gigantesque", va permettre à l'infrastructure de disposer désormais des capacités recommandées pour répondre à une très grande ambition des autorités togolaises, celle de faire de Lomé, un Hub régional de premier plan.

"Nous constatons que les fondations sont très avancées et presque terminées d'ailleurs, le contrôle est assez efficace et bientôt on verra érigé ici, un grand aéroport", a laissé entendre M. Damipi.

Ce projet est un financement de la China Exim Bank à hauteur de 75 milliards de F.CFA. La mise en service de ce joyau est prévue dans 2 ans.



Le Ministre Damipi et le Col. Latta suivant les explications

aériens en nombre croissant et le respect des normes internationales en vigueur ; l'aéroport n'a, faut-il le souligner, connu son dernier renouvellement que dans les années 1960.

Vendredi dernier, le ministre des Transports, Noupokou Damipi, accompagné du directeur de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Col Latta Gnama, du Chef de mission contrôle, Ahmed Kadi, a effectué une visite sur le site, pour constater l'évolution des travaux. Une visite qui s'inscrit dans le cadre de la réunion hebdomadaire de contrôle de construction de la nouvelle aérogare, qui se tient dans les locaux de la société chinoise CACC/WIETC, chargée de l'exécution des travaux.

Selon le Col Latta, la réalisation de cette aérogare permettra de traiter entre 1, 5 et 2 millions de passagers par an. Ceci, pour traiter

IATA, c'est à dire offrir une qualité de service, un flux stable, une attente acceptable aux contrôles et une grande qualité de confort.

L'infrastructure sera également dotée de passerelles télescopiques mobiles. Il y aura également des salons VIP de haut standing, des bureaux et des boutiques hors-taxes de luxe, la réhabilitation du terminal existant, y compris les accès à l'aéroport ainsi que l'extension du parking auto conformément aux normes de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

S'agissant de la circulation des avions, ajoute-t-il, une axe Nord-Ouest sera construit pour relier les deux seuils de piste ; il est enfin prévu l'extension du tarmac pour accueillir quatre gros porteurs en plus des capacités actuelles et des avions qui seront "au contact", c'est à dire reliés par les passerelles télescopiques.

Publication des Comptes nationaux 2007 et 2008

Les activités d'édition, d'imprimerie et de construction plombées par les coûts de production

La branche Edition et imprimerie fait partie des branches dont l'activité n'a pas été favorable à la croissance du Produit intérieur brut (Pib) en volume. Dans cette branche, la production a connu une baisse en volume et une hausse en valeur. La production passe de 17 090 millions de francs Cfa en 2007 à 16 954 millions de francs l'année suivante, soit une diminution de 0,8%. Mais la production a bénéficié d'une hausse des prix qui a porté sa valeur à 17 506 millions de francs, soit une hausse de 2,4%.

La baisse de la production en valeur, d'après les explications de la Comptabilité nationale, peut être due au fait que 2007 a été une année électorale où l'activité d'édition et d'impression a connu un léger regain. Comme pour la plupart des branches des industries manufacturières, la hausse généralisée des prix a fait progresser les coûts de production

de la branche, réduisant ainsi la contribution de la branche au Pib en 2008.

L'informel est presque inexistant dans cette branche. En termes de production, il représente à peine 2,6% du total de la branche. En 2008, sa production en valeur courante est évaluée à 453 millions de francs contre 381 millions de francs en 2007, soit une progression de 18,9%. Sa valeur ajoutée en volume est passée de 232 millions de francs en 2007 à 286 millions de francs en 2008.

La branche construction regroupe la construction de bâtiments entiers (habitations, bureaux, magasins et autres bâtiments publics, industriels, agricoles, etc.), ou la construction d'ouvrage complets de génie civil tels que les réseaux routiers ou ferroviaires, ponts, tunnels, ports et aéroports, réseaux divers (irrigation, assainissement, eau, gaz,

pétrole, électricité), installations industrielles ou sportives, etc.

En 2007, la production de cette branche est évaluée à 153 092 millions de francs, dégageant une valeur ajoutée de 51 250 millions de francs. L'année suivante, la production connaît une progression de 5,5% tandis que la valeur ajoutée régresse de 3,5% par rapport à l'année de base 2007. La direction de la Statistique impute cela en partie à la hausse des prix enregistré pour les matériaux de construction en l'occurrence le ciment pour lequel on a enregistré une augmentation de 10,9%. La contribution à la croissance des Bâtiments et travaux publics (BTP) est de 0,2%.

L'activité informelle dans cette branche concerne essentiellement les constructions des ménages pour compte propre. Ainsi, en 2007, l'informel représente 38,3% de la valeur ajoutée de la branche.

Au Bénin

Le parlement adopte le budget général de l'Etat pour 2013 à 1 000 milliards Cfa

Le parlement béninois a adopté mardi soir, à la majorité des députés, le projet de loi des finances pour la gestion 2013 du Bénin, équilibrant en ressources et en charges à la somme de 1 044,494 milliards de francs Cfa contre 1 016,549 milliards de francs en 2012, soit une augmentation de 27,945 milliards de francs correspondant à un taux d'accroissement de 2,7%. Selon ce projet de loi, les ressources intérieures sont évaluées à 796,060 milliards de francs contre 758,343 milliards en 2012, soit une augmentation de 37,717 milliards correspondant à un taux d'accroissement de 5% ; tandis

que les charges sont établies à 1 044,494 milliards de francs contre 1 016,549 milliards de francs de prévisions en 2012, soit une augmentation de 27,945 milliards de francs correspondant à un taux d'accroissement 2,7%.

"Le besoin de financement, évalué à 248,434 milliards de francs, est en diminution de 9,772 milliards par rapport à celui de 2012 qui était de 258,206 milliards de francs, soit un taux de régression de 3,8%. Il sera couvert par les ressources intérieures exceptionnelles et les ressources extérieures", indique la même source. Il est attendu un taux de

croissance économique de 4,5% contre 3,5% en 2012 au regard des bonnes perspectives de la production cotonnière, un taux d'inflation de 2,8% en dessous de la norme communautaire de 3% contre environ 6% en 2012, un taux de pression fiscale de 16,9% contre 15,9% en 2012, un taux d'investissements publics d'environ 6,7% du PIB contre 6,8% en 2012, un niveau de déficit soutenable de 3,4% du PIB contre 3,6% en 2012, un solde budgétaire de base, représentant 0,5% du PIB contre -0,4% en 2012, précise la même source.

FOOTBALL/CAN 2013

Mani Sapol : "on refuse de me libérer. J'estime que c'est injuste"

Convoqué en sélection pour le match du 29 décembre contre Oman à Sohar, le milieu de terrain de Batna, Mani Sapol pourrait ne pas être du rendez-vous. Le club algérien aurait envoyé un courrier à la Fédération Togolaise de Football pour refuser la convocation.

La sélection des Eperviers devrait se retrouver à Oman, le 29 décembre prochain à Sohar. Un match amical est prévu entre les sélections des deux pays. Mani Sapol a reçu sa convocation via son club. Didier Six a convoqué 22 joueurs pour le voyage. Mais, le milieu offensif du CAB risque de ne pas faire le voyage avec la sélection de son pays. Le club aurait envoyé une missive à la Fédération togolaise de football pour leur faire part de l'impossibilité de libérer son joueur.

L'argument est assez solide, à moins d'une faveur du président du CAB, Mani Sapol ne rejoindra pas l'équipe nationale du Togo. A la date du 29 décembre nous ne serons pas en période FIFA. Nezzar aurait expliqué à la FTF que son club joue les 16es de finale de la Coupe d'Algérie à cette date, et que son club compte aller le plus loin possible dans cette épreuve.

Mani Sapol : "On a fêté la sélection de Bouchouk et moi on me prive de ma convocation"

"Je me souviens qu'à Batna, on avait fêté la sélection en équipe

nationale de Saïd Bouchouk. Et Batna a brillé de mille feux pour son joueur, et quand on m'appelle en sélection de mon pays, on refuse de me libérer. J'estime que c'est injuste. J'ai appris par le biais de mon manager resté au Togo que le CAB avait envoyé une lettre au président de la FTF, et qu'il s'excusait de ne pas pouvoir me libérer. Je devais faire partie des 23 joueurs qui vont faire le voyage à Oman. Je ne sais pas comment ça va se passer, maintenant que le sélectionneur a appris que je ne pourrais pas être libéré. Je n'ai pas encore réussi à assurer une place, parmi les 23 joueurs qui feront le voyage en Afrique du Sud pour la CAN 2013. J'ai de fortes chances d'y aller. Je comptais jouer ce match amical pour essayer de m'imposer. Le coach m'a mis deux fois de suite sur le banc de touche. Je commence à me poser des questions, et j'ai envie de profiter puisque l'occasion me sera offerte parce que certains joueurs pros évoluant en Europe à l'image d'Adebayor ne seront pas du voyage cette fois", a déclaré le milieu togolais à lebuteur.



TUNISIE

Sami Trabelsi : " La Tunisie vise le carré d'as "

Le sélectionneur de la Tunisie, Sami Trabelsi, a dévoilé jeudi 20 décembre une liste de 25 joueurs pour le stage de préparation en vue de la CAN 2013, l'occasion de lui demander où en est l'équipe et quelle est son ambition. La dernière finale de la Tunisie lors d'une CAN remonte à 1996 en Afrique du Sud. A l'époque, Sami Trabelsi était dans les tribunes en tant que joueur. Cette fois, il a bien l'intention d'être sur le terrain. C'est ce qu'il a confié à RFI.

Vous venez de dévoiler une liste de 25 joueurs pour le stage de préparation qui aura lieu entre le 26 décembre et le 14 janvier 2013 dans le golfe Persique. Les choses sérieuses commencent ?

Oui. Nous sommes à trois semaines de la compétition et le calendrier s'accélère. Nous allons donc partir pour une préparation à Dubaï et nous allons jouer un match amical contre l'Irak le 30 décembre. Ensuite, il y aura une deuxième phase à Doha au Qatar où nous allons travailler le physique et le technico-tactique. Nous terminerons à Abu Dhabi avec deux matches de préparation contre le Gabon et le Ghana.

Comment avez-vous pallié au forfait de Jamel Saihi, le milieu de terrain de Montpellier ?

A chaque fois qu'un joueur qui évolue en Europe ou ailleurs peut apporter un plus, je n'hésite pas à le convoquer.

C'était une mauvaise surprise pour nous. Il a été opéré (du genou) à la dernière minute et on comptait beaucoup sur lui. C'est quelqu'un de très important dans le jeu et dans la vie du groupe. Il faut faire avec et nous avons fait appel à Majdi Traoui (ES Tunis) qui était loin du groupe ces derniers temps. Nous allons essayer



de le réintégrer au sein de ce collectif.

Youssef Msakni est aussi dans cette liste. Le joueur de l'Espérance de Tunis qui va évoluer au Qatar avec le club de Lekhwiya (à partir du 1er janvier 2013) est considéré comme le Tunisien le plus doué de sa génération. Quelle sera sa place au sein des Aigles de Carthage pour sa troisième CAN ?

J'espère que ça sera encore mieux que l'année dernière, où il a été la révélation de notre sélection, et si nous étions allés plus loin, il aurait pu prendre encore plus

de valeur et d'importance. C'est quelqu'un de doué et qui est pétri de qualités. C'est clair, il est important dans notre dispositif. Il peut faire la différence à chaque moment avec son potentiel technique. Il peut marquer et éliminer facilement des adversaires. C'est une pièce maîtresse dans l'équipe.

Vous êtes dans un groupe difficile avec la Côte d'Ivoire, l'Algérie et le Togo. Quelles sont vos ambitions ?

Pour nous, le minimum sera d'être dans le carré d'as. On espère faire évidemment mieux que la dernière CAN.

Je crois que le football est le seul

parti politique qui peut rassembler tout le monde.

Vous allez jouer contre l'Algérie pour votre premier match le 22 janvier. Comment qualifier cette première rencontre ?

C'est un derby, sans plus. Nous partons à chances égales et celui qui aura mieux géré son match et son effectif gagnera. On sait qu'il risque d'y avoir quelques tensions et des moments d'excitation. Nous allons tenter de rester concentrés car le football se joue aussi avec le mental.

Vous avez dit : " La Côte d'Ivoire a un effectif plus complet mais cela ne veut pas tout dire. " Vous pensez que les Eléphants seront prenables, comme en 2012 ?

Je pense que la Côte d'Ivoire ne sera pas comme en 2012. L'année dernière, elle était au top et a enchaîné beaucoup de bons matches jusqu'à la finale. Maintenant, je pense que sur le plan individuel, les joueurs sont différents. Je crois qu'ils n'ont plus la même fraîcheur et le même potentiel physique. D'accord, ils ont les meilleurs joueurs qui évoluent en Europe, mais ce n'est pas pour cela qu'ils vont enchaîner des grandes performances. Je pense que le collectif est plus important que les individualités.

TENNIS OPEN

Le Bénin remporte le Grand Prix de Cotonou

Le Béninois Klégou Alexis a remporté ce samedi au Tennis club du Stade de l'Amitié de Cotonou le "Grand Prix de Cotonou" de la première édition du Tournoi Tennis Open organisé dans la capitale économique du Bénin, en battant en finale le Congolais Indondo Denis par 2 sets à 0 (6-4; 6-4).

Une centaine de joueurs de Tennis venus de 13 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment du Togo, du Gabon, du Sénégal, du Nigeria, de la France, du Cameroun, du Niger, du Mali, du Burkina Faso, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Congo et du Bénin, ont pris part à ce tournoi qui s'est achevé ce samedi 22 décembre.

Ce tournoi, qui visait à promouvoir le tennis sur le continent africain, a permis non seulement aux joueurs seniors africains de Tennis d'engranger des points pour leur classement au niveau de la Fédération internationale de Tennis, mais aussi de gagner des prix.

Ainsi, le vainqueur du tournoi, le Béninois Klégou Alexis, empoche une enveloppe d'un million de FCFA, alors que le finaliste, le Congolais Indondo Denis, se trouve récompensé avec 700 000 FCFA.

FRANCE

Landreau a signé !

Un peu plus de deux semaines après son départ du LOSC, Mickaël Landreau a choisi de rejoindre Bastia jusqu'à la fin de la saison. Il sera présenté le 31 décembre.

Mickaël Landreau a décidé de rejoindre Bastia. «Le Sporting Club de Bastia est heureux d'annoncer la venue de Mickaël Landreau, précise le communiqué du club dimanche. Le gardien international a en effet validé le projet sportif du club par la signature d'un contrat de six mois. Pour des raisons de calendrier et de fêtes de Noël, la signature du contrat aura lieu en milieu de semaine prochaine. La présentation officielle du joueur se fera le jour de la reprise, soit le 31 décembre prochain.» Un peu plus de deux semaines après son départ fracassant du LOSC, l'ancien gardien de Nantes et Paris a donc accepté le challenge bastiais. «On lui a fait une proposition, on espère. On est confiant. Evidemment, s'il vient, ce n'est pas pour l'argent. C'est tout à son honneur», confiait le président de Bastia Pierre-Marie Geronimi dans L'Equipe ce dimanche. Mercredi, l'entourage du joueur avait fait savoir à Bastia que Landreau pourrait être intéressé par une expérience bastiaise. Le lendemain, les dirigeants ont transmis une offre au troisième gardien des Bleus avant de s'entretenir longuement avec lui. Animé par l'envie de battre le record de matches joués en première division détenu par Jean-Luc Ettori (602 contre 568 pour Landreau), le gardien de 33 ans était également pisté par Evian-TG, Nancy et Toulouse. Le FC Bruges et Bologne était aussi sur les rangs alors que l'Inter Milan voulait en faire la doublure d'Handanovic.

COTE D'IVOIRE/

Le Ministre Lobognon remet un chèque de 25 millions au CNSE

Le ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, Alain Michel Lobognon a remis, jeudi à la salle de conférence du ministère au 8e étage de la Tour B, un chèque d'un montant de 25 millions au Comité national de soutien aux Eléphants dans le cadre de ses actions de mobilisation des supporters autour de la CAN 2013 en Afrique du Sud. Une semaine après avoir exhorté les différentes parties engagées dans la campagne de l'équipe nationale à la grand'messe du football continental et surtout à sortir des discours creux et de passer à l'action, le premier responsable du département des sports a exécuté le premier pas. «Le CNSE ne saurait jouer sa partition sans moyens. Nous sommes-là pour lui donner les moyens de jouer sa partition. Ce premier chèque est pour lui permettre de commencer son travail», a dit Alain Lobognon, avant d'annoncer un second chèque en début de semaine prochaine. Mieux, pour donner toutes les cartes au président du CNSE, Dr Parfait Kouassi et à son équipe de jouer pleinement son rôle dans cette action nationale d'envergure, le ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs a signé l'arrêté n°0111 du 20 décembre 2012 portant nomination du président du CNSE. Tout ému, le premier responsable de la cellule en charge des supporters des équipes nationales de Côte d'Ivoire a salué le geste à sa juste valeur. «C'est exceptionnel ! Le Ministre est allé au-delà de nos espérances. Depuis 2007 que je côtoie le CNSE, c'est la première fois que de manière aussi directe, le Ministère trouve des fonds et les met à la disposition du CNSE pour organiser la mobilisation. Au nom de tous les supporters, de tous les Ivoiriens, je voudrais lui dire merci. Comme il l'a dit, la balle est dans notre camp et nous sommes prêts à la saisir», a déclaré Dr Parfait Kouassi. A travers cette remise de chèque au CNSE, le ministre respecte non seulement l'engagement de l'Etat à mettre à disposition de toutes les structures impliquées dans la participation des Eléphants à la CAN 2013, mais il accélère le processus de mobilisation à moins de 30 jours du coup d'envoi de la 29e édition de la CAN.

REPERES

Comme Dieu, le CST croit pouvoir disposer

Les femmes du Collectif "Sauvons le Togo" (Cst) ont battu le pavé ce jeudi 20 décembre 2012 dans les rues de Lomé.

En effet, vêtues de rouge, sifflants dans la bouche accompagnées de fanfare, les femmes du Cst ont sillonné quelques altères de la ville de Lomé en passant par Déckon pour chuter devant l'hôtel de la Paix à Lomé. Pour Me Isabelle Améganvi, " Les femmes togolaises sont décidées à libérer elles-mêmes le pays. Nous avons marché le 20 septembre dernier pour demander un certain nombre de choses, mais les demandes n'ont pas été satisfaites. La situation de la femme est précaire, nos enfants les étudiants rencontrent des problèmes". Rappelons que le Cst organise trois marches dénommées " tour de Jéricho " les 10, 11 et 12 janvier 2013.

Médias, acteurs dans le PNIASA

Quels rôles doivent jouer les médias dans la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) ? La question préoccupe le gouvernement qui entend associer les professionnels de la communication à la réalisation de ce projet en organisant jeudi à Lomé, un atelier d'information et de formation sur les objectifs du PNIASA, à l'intention de quelques 62 communicateurs (télévisions, radios, presse écrite et presse en ligne), venus des cinq régions du pays. Organisée par le ministère l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, cette rencontre d'une journée avait permis aux journalistes d'être mieux outillés sur les objectifs du PNIASA, seul cadre de référence pour le gouvernement et les bailleurs de fonds en matière d'investissements agricoles au Togo lancé le 9 février dernier à Notsé. C'est le ministre Ouro-Koura Agadazi de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux, en présence de son Secrétaire général, coordonnateur stratégique du PNIASA, un programme qui a pour but d'accroître à l'horizon 2015, le revenu des exploitants agricoles et de contribuer à l'amélioration de la balance commerciale. Le Programme, notons-le, a démarré avec trois projets à savoir : le Projet d'Appui au Développement Agricole (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest au Togo (PPAAO-Togo) plus connu sous son abréviation anglaise WAAPP. Le PASA a pour objectif de renforcer les capacités productives des bénéficiaires dans les filières et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole. Le PASA appuie donc la modernisation du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que le renforcement des compétences, y compris celle des organisations des producteurs. Le programme offre un large domaine d'action, couvrant les principales filières de production au Togo, notamment les cultures vivrières stratégiques comme le riz, le maïs, le manioc, le soja mais aussi le sorgho, les productions maraichères, les cultures d'exportation l'élevage et la production de poissons. Concernant le PPAAO-Togo, il vise à développer et à diffuser des technologies pour améliorer la productivité agricole de 15%, afin de contribuer à la croissance agricole de 6%. A travers les communications, on note que la mise en œuvre du PNIASA se fait à travers des instances transversales au sein du département agricole, en cohérence avec le dispositif institutionnel du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

" Les derniers tours de Jéricho ", pas à Déckon !

L'étape finale de la manifestation programmée sur les 10, 11 et 12 janvier 2013 auront lieu mais ne vont pas atteindre Déckon. Gilbert Bawara est formel là dessus. Les manifestations dénommées " Les derniers tours de Jéricho " du Collectif " Sauvons le Togo " (CST) qui auront lieu dans plusieurs villes du Togo les 10, 11, 12, janvier 2013 notamment à Lomé (plus précisément au Carrefour Dékon), à Kara, à Sokodé, à Atakpamé, à Aného, ne pourront pas atteindre le carrefour Déckon. En tout cas, c'est ce que Gilbert Bawara a clarifié sur l'antenne de Victoire Fm.

"Les manifestations envisagées pour le mois de janvier et qui ont pour lieu la place Déckon, ne peuvent pas avoir lieu. Il y a beaucoup de nos concitoyens qui vendent à la sauvette à la place Déckon. Nous devons éviter, avec une certaine sagesse de poser des actes qui sont de nature à affecter des activités qui permettent à certains concitoyens de vivre. C'est pourquoi je dis que ces manifestations n'auront pas lieu à Déckon. Il faut que ce soit clair dès à présent ", avertit Bawara avant le jour J.

Pourquoi le ministre sort-il cet avertissement ? C'est simple : l'autorité estime et maintient que, Déckon est un carrefour d'affaires et donc, empêcher les autres à ne pas vaquer à leurs occupations, est aussi une entrave à la démocratie.

"Pourquoi chercher à entraver le commerce et les activités économiques de nos concitoyens, alors que nous savons que c'est de ça qu'ils vivent ? Au-delà de ces raisons, il y a des raisons d'ordre public liées à la sécurité qui font que le gouvernement ne permettra pas à ce que des manifestations puissent se tenir à Déckon. Chacun doit assumer ses responsabilités au service de tous les Togolais ", a indiqué le ministre de l'administration territoriale, chargé des collectivités locales.

Festival

Clôture du festival-ateliers Zedeka

Le festival-ateliers Zedeka, qui a commencé le 20 décembre dernier, a clos ses portes ce dimanche à Agoé. Organisé par l'Association culturelle Kadam-Kadam en collaboration avec le Centre de recherche, de création et de diffusion BanlieuZ'arts, ce festival-ateliers est à sa deuxième édition. Il s'agit de rencontres et d'échanges professionnels qui se mènent autour des pièces de théâtre, de débats autour de projections de pièces théâtrales, et d'ateliers. Lors de cette deuxième édition, on a eu du théâtre, du conte, de la musique, de la danse, des arts plastiques et une plate-forme de concours

théâtre Zedeka. Le festival rassemble des professionnels, des amateurs et de scolaires.

Plusieurs artistes de la sous-région et de France étaient présents à ces rencontres. Le Festival-Ateliers Zedeka est dirigé par Luc Alanda Koubidina, metteur en scène et directeur de l'Association culturelle Kadam-Kadam, grâce à qui on a découvert des artistes de talent comme les musiciens Eustache Kamouna et Ras Gongu. Luc Alanda Koubidina fait un travail intense sur le plan des arts de la scène. Il œuvre dans un espace culturel situé à Agoé et mène carrément un combat culturel



Luc Alanda Koubidina (1er à gauche)

de proximité. Le siège de l'association culturelle Kadam-Kadam est située à Kové, 2è rue à gauche après la clôture des Sœurs

Canossiennes, en face du bar Dieudonné dans le canton de Légbassito (15 km du centre-ville de Lomé).

Musique

Pas de meilleur album décerné cette année aux All Music Awards 2012

La musique ne connaîtra jamais de fin du monde. Elle est éternelle. Et même si un destin eschatologique du monde n'est pas éviter, il pourrait survenir en chantant. Néron jouait cyniquement au luth quand Rome brûlait, non ?

Ce qu'il faut considérer en réalité comme la première édition des All Awards Music 2012 a décliné la liste de ses heureux gagnants le vendredi

21 décembre, jour du jugement dernier, selon certaines interprétations hallucinantes du calendrier maya. La grande cérémonie de remise des awards de la musique togolaise au Palais des Congrès de Lomé a donné les récipiendaires suivants :

Amron dans la catégorie Meilleure chanson Rap ; le même enleva pour le Meilleur clip vidéo tandis que Almok empoche la Meilleure chanson de

l'année ainsi que le titre de Meilleure artiste féminine de l'année. Boris Ket est élu artiste révélation tandis que H. Maya est désigné pour la Musique traditionnelle d'inspiration moderne. Precious est meilleur artiste de Gospel et Efy, meilleur slameur. Toto Patrick est dominant dans la catégorie Meilleur artiste Zouk. Ce qui est tout à fait normal, il n'y en a pas beaucoup qui chantent zouk. Kezita devient

Meilleure artiste Reggae, sans conteste. Mais son reggae est-il vraiment du reggae pur ?

A signaler que le prix dans la catégorie meilleur album de l'année. Le groupe Jey Liba aurait mérité ce titre avec son album "Odyssée" produit chez LUSAFRICA. Mais le jury ne l'a pas retenu. Peut-être à cause de Lusafrika ?

Lu chez nos confrères

Walter Benjamin, le flâneur et le conteur

Tandis que des inédits de Walter Benjamin sont publiés aux éditions de L'Herne, Frédéric Pajak rend hommage au philosophe allemand dans une biographie illustrée.

Hambourg, avril 1932, Walter Benjamin sur le Catania reprend son long périple européen qui l'a conduit en France, au Danemark et sur les côtes espagnoles et italiennes. Sur le pont, il projette de « raconter une longue histoire interrompue par des rêveries ». Les quarante-sept récits inédits rassemblés sous le titre N'oublie pas le meilleur composent une trame singulière d'espace, de temps et de rêve. Un jeune homme souhaite rendre visite à sa grand-mère morte depuis longtemps, c'est une jeune femme dans une robe bleue défraîchie qu'il rencontre ; un touriste à Paris boit un café crème et se demande si, enfant, il avait été assis à cette table, « combien de navires auraient traversé cette banquise de marbre ». Un bourgeois éreinté s'installe dans une osteria de Rome, antre d'une masse laborieuse, et avale goulûment des morceaux de morues séchées dans l'indifférence générale ; ce n'est pas dans les rues de la Rome fasciste, mais dans l'espace de la modernité que cet homme déambule. À l'instar de tous les personnages de Walter Benjamin, il s'apparente au flâneur baudelairien : se cherchant un asile dans la foule et restant au seuil du monde, ni bourgeois ni prolétaire, mais au cœur de la masse. Ces récits au style pictural entraînent les lecteurs dans un univers onirique atemporel. Loïn



du monde où la passion suprême de tout public est « un centre, un führer, une solution ».

Le philosophe allemand, marxiste sceptique, hostile aux institutions universitaires, voyageur insatiable, traducteur de Baudelaire et de Proust, n'écrit ni en théoricien ni en révolutionnaire, et exhume une matière littéraire des replis sédimentés depuis des millénaires : les contes. Des contes sans explications, sans psychologie, le lecteur glissant du présent au passé, du réel au rêve. L'atmosphère, la concision, l'art de la chute... on pense à Borges, bien sûr, et à Kafka. Mais c'est surtout au Benjamin philosophe qu'on devrait penser, lui qui, dans son travail sur le « Narrateur », révèle la place particulière et oubliée du conte, balayé par le roman et l'information : « Chaque matin, on nous informe des derniers événements survenus à la surface du globe. Et pourtant nous sommes pauvres en histoires remarquables. » N'oublie pas le meilleur reste fidèle à son esthétique, qui chercha sans cesse à restaurer

la puissance de l'origine. L'aura des œuvres d'art et l'art de conter subissent le même déclin.

Pourquoi l'art de raconter des histoires est-il en train de se perdre ?

« N'a-t-on pas constaté que les gens revenaient muets du champ de bataille ? Non pas plus riches, mais plus pauvres en expérience communicable », demande le Benjamin de Frédéric Pajak dans Manifeste incertain (éd. Noir sur blanc), variation biographique et illustrée. Le dessinateur retrace la vie en miettes du philosophe : Benjamin en suspens dans la foule, Benjamin à Ibiza, dans son refuge solitaire pour intellectuel désargenté, et Benjamin sur le pont du Catania, en avril 1932, qui médite le projet de « raconter une longue histoire interrompue par des rêveries ».

Le Magazine Littéraire



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Activités du secteur informel

La vente des herbes ou les péripéties d'un gagne-pain

« Il n'y a pas de sot métier ». Cet adage, les vendeurs d'herbes l'ont bien compris. Assis aux abords des marchés, ils s'activent pleinement et quotidiennement dans cette activité, ô combien laborieuse. L'Union est allé à leur rencontre pour échanger avec eux sur leur activité amplement appréciée par la population. Mais comment est-elle née ? Qui la mène et comment ?

Etonam Sossou

Il est 6h aux alentours du marché de Gbossimé. Ils sont plus d'une vingtaine, des vendeurs d'herbes (adultes et enfants) installés à l'angle du pavé à quelques mètres de la pharmacie de Gbossimé. Les clients, femmes comme hommes ne se font pas prier. Ils y arrivent à tout moment. Certains sont à pied, d'autres sur des engins à deux roues ou dans des véhicules. Les herbes sont attachées et se vendent à 50 FCFA le tas. On en trouve de toutes sortes, mais il s'agit essentiellement d'herbes toutes simples, de feuilles de patates douces, de maïs... Une activité que d'aucuns trouvent indispensables pour les petits éleveurs, autrement dit, l'élevage domestique.

Cette activité de vente d'herbes existe depuis belle lurette. Mais elle n'était pas aussi répandue et surtout pas à but lucratif comme on le constate de nos jours. « J'ai commencé la vente des herbes il y a maintenant 8 ans. On n'était pas très nombreux et je peux dire qu'elle marchait bien. J'ai pu réaliser beaucoup de choses comme la construction de ma maison, la paye de la scolarité de



mes enfants et l'achat d'un moyen de déplacement », nous a confié Agodi Abla. Cependant, la vente d'herbes est un travail périlleux. Certains ont confié qu'ils quittent Zanguéra à 6h du matin à la recherche d'herbes à Aképé, Noépé ou encore Togblé pour des distances allant de 15 à 35 kilomètres à vélo.

D'autres vont au delà de ces distances comme Fola, âgé de 36 ans. « Je mène cette activité parce que je n'en ai pas d'autres. C'est très difficile de l'exercer. J'ai un vélo « seconde-main » que j'ai acheté à 25 000 FCFA. Et

c'est avec cet engin que je transporte mes herbes. Quelques fois, c'est très lourd et lorsque je dois monter une pente en cours de route, je suis obligé de descendre du vélo pour le pousser. Pire, les routes ne sont pas assez larges », explique Fola, qui précise en passant, qu'il a un niveau CEP. Il dit avoir passé à plusieurs reprises des concours exigeant son diplôme, mais en vain. Pas encore marié et sans enfant, Fola compte pouvoir se « caser » si toutefois, il arrive à « engranger » assez de sous. Hovi a près de 40 ans. Il est marié

et père de quatre enfants. Il vend les herbes depuis près de trois ans. « Je peux gagner entre 2 000 et 2 500 F CFA par jour. La seule difficulté pour moi, c'est que parfois je n'arrive pas à épuiser tout en une journée. Il en reste beaucoup, alors que le lendemain il faut encore repartir dans la brousse pour en chercher », a-t-il dit. Elève en classe de 4e, Eric, occupe ses vacances et week-end par la recherche et la vente d'herbes.

« J'ai demandé une charrette à ma famille avec laquelle je transporte mes herbes. Je compte économiser afin d'aider mes parents à payer ma scolarité », raconte-t-il avec fierté.

Quant à Akim, un sexagénaire, il affirme vendre les herbes juste pour les besoins quotidiens de sa famille. « Je suis vieux et faire du vélo avec un fardeau d'herbes n'est pas simple. Je suis souvent malade et je vends rarement au dessus de 1 500 F CFA par jour », explique le vieux Akim avec un grand soupir.

La nécessité d'une structure fédérative

Les vendeurs d'herbes de Gbossimé souhaitent « fédérer leurs synergies » en vue de promouvoir leurs activités mais aussi, pour mieux se faire entendre auprès des organisations et du gouvernement. En cela, explique Fola, « Nous rencontrons des difficultés dans la fixation des prix. Et, pire c'est une activité désordonnée. Ceux qui le font par plaisir ou pour un temps, vendent à vil prix contrairement à nous

qui en avons fait notre gagne-pain. Nous pourrions donc ensemble nous entendre sur un prix en fonction des périodes ». Quant au vieux Akim, il demande plutôt une aide en termes de matériels (moyen de déplacements) pour alléger tant soit peu, leur tâche. Que deviendront les petits éleveurs sans eux ?

Komi Bouamé et Paul Awi sont des fidèles clients. Ils viennent chaque jour s'approvisionner en herbes pour les animaux qu'ils élèvent à domicile. Si M. Bouamé soutient que sans eux, l'élevage domestique allait être difficile, M. Awi confie qu'il élève son bétail dans l'espoir de le vendre pendant les fêtes pour en tirer le maximum de profit. Très utile donc dans la chaîne de l'élevage domestique, la vente d'herbes est sans doute une activité informelle. Le souhait de quelques clients est un encadrement de leurs activités vers la production d'aliments fourragés. « Il faut les aider à ce que leur quotidien ne soit pas ponctuel. Ils peuvent mieux faire », a lancé M. Bouamé.

Fête de la Nativité

Les familles se préparent

Dans les différentes familles rencontrées ce 21 décembre 2012, la fête de Noël est un moment attendu et qui se prépare.

Quartier Djidzolé, il est 9h. Dans la famille Moèvi, Martine l'épouse de la maison est entrain de faire le ménage. C'est une maison modeste bâtie en planches, entourée d'un enclos en tôle en aluminium. L'époux qui gère un restaurant dans la nuit dort encore. Lorsque le sujet des préparatifs de la fête de la nativité est abordé avec Martine M, elle répond: « je suis mère de quatre enfants, pour la fête je compte acheter des vêtements pour les quatre enfants. Nos moyens ne nous permettent pas d'acheter les jouets donc il n'y a que le dernier, qui aura droit à une trottinette. Pour la cuisine je ne sais pas encore, cela va dépendre de ce que mon mari me donnera ».

Si dans cette famille les préparatifs sont encore incertains à cause des problèmes financiers, dans la famille N'Gonou, l'heure est à l'attente du salaire. « Pour le moment j'ai acheté les chaussures et quelques cadeaux. Pour le reste j'attends percevoir mon salaire. Mais en générale je ne fais pas grand-chose. Je fais deux repas et j'achète les petits jus. Pour les jouets je vais acheter les nounous et la petite voiture. Si

j'ai du temps le jour de la fête, on ira se faire une ballade à la plage ou au centre ville », explique Carine N'Gonou mère d'une famille de deux enfants. D'un lieu



à un autre, nous sommes au quartier Avédji dans la famille Amégah-Ayeh. Ici, la fête de Noël de dessin déjà dans la maison. Les murs intérieurs du salon sont déjà décorés avec les guirlandes et les jeux de lumières. Dans la même mêlée, les chants de Noël sont distillés. Le sapin de Noël et déjà installé dans un coin de la maison et n'attend que ce jour pour être Habillé nous avoue Ernestine la maîtresse des lieux. « Nous

avons dix enfants dans la maison et le plus jeunes à 14 ans. Donc tous sont déjà grands. Pour les fêtes, mon époux a remis à chacun une somme d'argent pour

qu'ils s'achètent des vêtements. On est déjà entrain d'acheter la boisson qu'on stocke au fur et à mesure dans le magasin. Je ferai le grand marché pour la cuisine vendredi pour éviter les bousculades de dernières minutes. Au menu ce jour il y'aura les grillades et les mets traditionnels », explique Ernestine Amégah-Ayeh.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°208 DE LOTO KADOO DU 14 DECEMBRE 2012

Le tirage de loto Kadoo auquel nous assistons ce 21 Décembre 2012, porte le N°209. Conformément aux règles du loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement avec bonus, étant donné que les deux derniers ont été faits sans bonus.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

A LOME, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000 F CFA, qui ont été essentiellement remportés par les parieurs de la LONATO.

A l'intérieur du pays, c'est la ville de NOTSE qui s'est démarquée par les gros lots qui y ont été gagnés.

En effet, le point de vente 2210 situé dans cette ville, a recensé des gagnants de lots de 1.000.000 F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°209 de Loto Kadoo du Vendredi 21 DECEMBRE 2012

Numéro de base

90

63

67

85

10

Numéros bonus

88

11